

## CONDITIONS D'UTILISATION D'OFFICEVIBE

Les présentes conditions d'utilisation (les « **Conditions générales** ») régissent l'accès et l'abonnement au Site Web et à la Plateforme Officevibe fournis par Officevibe Inc. (« **Officevibe** »). En accédant au Site Web et / ou à la Plateforme Officevibe, vous acceptez les Conditions générales en votre nom en tant qu'utilisateur et, le cas échéant, au nom de l'entreprise que vous représentez (le « **Client** »), à moins qu'il n'existe une entente écrite préexistante entre le Client et Officevibe.

### 1. DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION

1.1. Les termes suivants ont la signification qui leur est ci-après attribuée :

- (i) « **Politique sur la vie privée** » désigne la Politique sur la vie privée d'Officevibe consultable à l'adresse [www.officevibe.com/privacy](http://www.officevibe.com/privacy).
- (ii) « **Données client** » désigne tout contenu, ce qui comprend les renseignements personnels des Utilisateurs, que le Client ou les Utilisateurs soumettent ou transfèrent à Officevibe relativement aux Services, comme les questions personnalisées rédigées par les Utilisateurs, les réponses aux sondages ou aux questionnaires, les images, les commentaires, les rétroactions et les suggestions.
- (iii) « **Plateforme Officevibe** » désigne les outils et la plateforme d'engagement à l'environnement de travail commercialisés par Officevibe sous le nom « Officevibe » auxquels les Utilisateurs accèdent.
- (iv) « **Parties** » désigne Officevibe et le Client.
- (v) « **Répondants aux sondages** » désigne tout Utilisateur, y compris tout employé du Client, invité par un Client à soumettre des réponses à des sondages ou à des questionnaires, des commentaires, des rétroactions et des suggestions par l'intermédiaire de la Plateforme Officevibe.
- (vi) « **Utilisateurs** » désigne toute personne à qui le Client donne accès à la Plateforme Officevibe, ce qui comprend les administrateurs de comptes, les gestionnaires d'entreprise, les gestionnaires de groupe et les répondants aux sondages.
- (vii) « **utilisateur** » désigne tout utilisateur du site Web ainsi que tous les Utilisateurs.
- (viii) « **Site Web** » désigne le site Web [www.officevibe.com](http://www.officevibe.com) et ses sites web affiliés fournis par Officevibe (par exemple : <https://help.officevibe.com>).

1.2. Les expressions « y compris » et « ce qui comprend » ne sont pas limitatives et doivent être interprétées comme « y compris, sans toutefois s'y limiter ».

### 2. ACCÈS À LA PLATEFORME OFFICEVIBE ET UTILISATION DE CELLE-CI

2.1. **Services.** Pendant la Durée de l'entente et conformément au paragraphe 3.1, Officevibe autorise le Client et ses Utilisateurs à accéder et à utiliser la Plateforme Officevibe ainsi que ses services connexes, conformément aux Conditions générales (les « **Services** »).

2.2. **Limites des Services.** Le Client reconnaît et convient qu'Officevibe n'a aucun contrôle sur les Données client et qu'elle ne garantit pas l'exactitude, l'intégrité, ni la qualité de tels Données client. Il incombe au Client d'évaluer si les renseignements obtenus par l'utilisation de la Plateforme Officevibe sont exacts, fiables, complets et utiles. Il lui incombe également de prendre et de mettre en œuvre des décisions en fonction de tels renseignements, et ce, en assumant toute conséquence éventuelle. De plus, le Client

reconnait et convient qu'Officevibe n'assume aucune responsabilité quant aux Données client manipulées par le Client par l'intermédiaire de la Plateforme Officevibe.

- 2.3. **Révision des Services.** Officevibe peut modifier le contenu, les caractéristiques et les fonctionnalités de la Plateforme Officevibe en tout temps et sans préavis. Officevibe fournira un préavis au Client si une modification apportée à la Plateforme Officevibe entraîne une diminution significative des fonctionnalités de la Plateforme Officevibe. Dans de tels cas, le Client pourra mettre fin à son abonnement conformément au paragraphe 9.2(i) (Résiliation).
- 2.4. **Suspension temporaire des Services.** Officevibe peut, à l'occasion et à sa discrétion, suspendre ou limiter temporairement les Services, notamment dans le but d'effectuer des mises à niveau ou de la maintenance de la Plateforme Officevibe.
- 2.5. **Utilisation inacceptable.** Le Client ne doit pas tenter de, ni permettre à tout tiers de : a) partager toute fonctionnalité ou tout contenu non public de la Plateforme Officevibe avec des tiers; ou b) copier, reproduire, décompiler, décoder, décrypter, désassembler, enregistrer, altérer, fusionner, adapter, traduire ou reproduire quelconque partie de la Plateforme Officevibe, ni en créer des œuvres dérivées ou en effectuer la rétro-ingénierie. Par souci de clarté, le Client ne doit pas accéder à la Plateforme Officevibe dans le but de créer un produit ou un service qui fait concurrence aux Services ni créer un produit en utilisant des idées, des fonctionnalités, des caractéristiques ou des graphiques qui ressemblent à ce qu'offre la Plateforme Officevibe. Si Officevibe soupçonne une violation du présent paragraphe par le Client, elle peut suspendre l'accès aux Services de ce dernier sans préavis, en plus d'employer tout autre recours qu'elle peut avoir à sa disposition.
- 2.6. **Sécurité du compte et accès.** Le Client doit prendre des mesures raisonnables pour empêcher tout accès non autorisé à la Plateforme Officevibe, ce qui comprend la protection de ses mots de passe et de ses informations de connexion. Le Client est responsable de toute activité se déroulant sur son compte (autre que toute activité pour laquelle Officevibe est directement responsable et qui n'est pas effectuée conformément aux instructions du Client), que l'activité soit autorisée par le Client ou non. Le Client doit aviser immédiatement Officevibe s'il a connaissance de toute utilisation non autorisée de son compte ou de tout accès non autorisé à celui-ci.
- 2.7. **Systèmes du Client.** Il incombe au Client de maintenir et de mettre à jour les systèmes d'exploitation, les navigateurs Internet, le logiciel antivirus ou tout autre logiciel utilisés par ses Utilisateurs pour accéder aux Services et pour les utiliser. Le Client reconnaît que les Services pourraient ne pas fonctionner correctement si ses systèmes d'exploitation, ses navigateurs Internet et son logiciel antivirus ne sont pas à jour.
- 2.8. **Conduite inacceptable des Utilisateurs.** Afin d'assurer une utilisation sécuritaire et productive de la Plateforme Officevibe, le Client doit veiller à ce que les Utilisateurs n'adoptent pas de conduites inappropriées, ce qui comprend i) tenter de révéler l'identité d'un Utilisateur; ii) usurper l'identité de toute personne ou entité ou iii) permettre l'envoi de toute Données client qui serait, ou utiliser toute Données client de façon, illégale, nuisible, menaçante, abusive, harcelante, diffamatoire, vulgaire, obscène, offensante, indécente, haineuse, raciste ou répréhensible d'un point de vue éthique ou autrement. LES UTILISATEURS DOIVENT RESPECTER LE DROIT À L'ANONYMAT DES RÉPONDANTS AUX SONDAGES. Il incombe au Client de surveiller et de contrôler toutes les activités menées par les Utilisateurs sur la Plateforme Officevibe. Officevibe n'est pas tenue de vérifier la façon dont les Utilisateurs utilisent la Plateforme Officevibe (y compris la façon dont les Répondants aux sondages répondent aux sondages et aux

questionnaires et fournissent de la rétroaction et des commentaires). OFFICEVIBE N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE CONDUITE INACCEPTABLE ADOPTÉE PAR LES UTILISATEURS OU POUR TOUT CONTENU SOUMIS PAR LES UTILISATEURS SUR LA PLATEFORME OFFICEVIBE.

- 2.9. **Indemnisation par le Client.** Le Client doit défendre, indemniser et dégager de toute responsabilité Officevibe relativement à toute réclamation, poursuite ou procédure découlant de, ou liée à, a) tout Renseignement sur le client; b) toute violation d'une garantie, d'une promesse ou d'une obligation contenue dans les présentes Conditions générales par le Client ou par tout Utilisateur ou c) toute utilisation, utilisation inappropriée, utilisation incorrecte ou non-utilisation, réelle ou présumée, des Services par le Client ou par tout Utilisateur, y compris toute utilisation par le Client ou par un Utilisateur qui constitue une violation des paragraphes 2.5 (Utilisation inacceptable) et 2.8 (Conduite inacceptable des Utilisateurs).
- 2.10. **Conformité aux lois.** Lorsqu'il utilise les Services, le Client doit se conformer à toutes les lois applicables, y compris les lois relatives à la protection des renseignements personnels. Le Client est également responsable d'obtenir le consentement de ses Utilisateurs exigé par la loi visant à autoriser le Client à utiliser les Services et à permettre à Officevibe de fournir les Services conformément aux Conditions générales et à la Politique sur la vie privée.
- 2.11. **Conformité aux lois par les Utilisateurs.** Le Client doit s'assurer que ses Utilisateurs se conforment à toutes les lois applicables, y compris les lois relatives à la protection des renseignements personnels et que ses Utilisateurs sont assujettis aux Conditions générales et qu'ils s'y conforment.

### **3. FRAIS DE SERVICE DE LA PLATEFORME OFFICEVIBE ET FACTURATION**

- 3.1. **Frais de service.** Certaines fonctionnalités des Services peuvent être utilisées ou accessibles uniquement après le paiement des frais de service (les « **Frais de service** »). Les Frais de service applicables sont indiqués sur le Site Web, sauf si d'autres modalités de paiement ont été établies et acceptées par écrit entre le Client et Officevibe. Le Client reconnaît et convient également que les Frais de service pour l'abonnement payant sont établis conformément au nombre d'Utilisateurs et que si le nombre d'Utilisateurs change, les Frais de service seront ajustés en conséquence. Le Client convient que son abonnement sera automatiquement renouvelé à la Date de renouvellement selon les mêmes modalités d'abonnement que l'abonnement précédent, sauf s'il annule son abonnement avant la Date de renouvellement, conformément au paragraphe 9.2(i). Le Client est responsable de l'annulation de son abonnement en temps opportun conformément au paragraphe 9.2(i), qu'il ait reçu un avis de renouvellement préalable ou non de la part d'Officevibe. Aux fins des Conditions générales, la « **Date de renouvellement** » désigne le premier jour suivant la fin de l'abonnement.
- 3.2. **Frais de service révisés.** Officevibe se réserve le droit, à son entière discrétion, de réviser les Frais de service applicables à un abonnement payant. Les frais de service révisés prendront effet à la prochaine Date de renouvellement pour la durée du prochain abonnement payant suivant un préavis de la part d'Officevibe au Client.
- 3.3. **Passage à un abonnement inférieur.** Si le Client passe d'un abonnement payant à un abonnement gratuit, il demeurera responsable des frais impayés relatifs à l'abonnement

payant. Le Client reconnaît et convient que le passage à un abonnement inférieur entraînera le retrait de certaines caractéristiques et fonctionnalités.

- 3.4. **Non-remboursement.** Les paiements sont non remboursables et aucun remboursement ni crédit ne sera accordé pour les périodes partiellement utilisées.
- 3.5. **Essai gratuit.** De temps à autre, Officevibe pourrait offrir des essais gratuits de l'abonnement payant pour une période déterminée (un « **Essai** »). Officevibe se réserve le droit, à son entière discrétion, de déterminer l'admissibilité du Client à un Essai et de retirer ou de modifier un Essai en tout temps, sans préavis et sans engager sa responsabilité. À la fin de la période d'Essai, le Client pourra uniquement accéder aux fonctionnalités du Service offertes par l'abonnement gratuit et utiliser seulement celles-ci, sauf si le Client passe par la suite à un abonnement payant aux Services.
- 3.6. **Tiers fournisseur de services de traitement des paiements.** Officevibe se réserve le droit de recourir à des services tiers de traitement des paiements conformes aux normes PCI-DSS pour la facturation et la réception des paiements en vertu des présentes.
- 3.7. **Taxes.** Sauf indication contraire, les Frais de service ne comprennent pas les taxes, les droits ou tout autre prélèvement gouvernemental, y compris la taxe sur la valeur ajoutée, la taxe de vente, la taxe d'utilisation et les retenues d'impôt exigées par toute autorité locale, provinciale, étatique ou d'un territoire étranger (collectivement, les « **Taxes** »). Il incombe au Client de payer toutes les Taxes, sauf celles exigibles à Officevibe en fonction de ses revenus. Officevibe facturera le Client pour de telles taxes si elle croit qu'une obligation légale lui contraint de le faire et le Client accepte de payer ces Taxes si elles lui sont facturées.

#### **4. ACCÈS À LA PLATEFORME OFFICEVIBE ET UTILISATION DE CELLE-CI**

- 4.1. **Site Web.** Les utilisateurs du Site Web peuvent accéder au Site Web et l'utiliser conformément aux Conditions générales et à la Politique sur la vie privée.
- 4.2. **Limites relatives au Site Web.** Il incombe aux utilisateurs du Site Web d'évaluer si les renseignements obtenus par l'utilisation du Site Web sont exacts, fiables, complets et utiles. Il leur incombe également de prendre et de mettre en œuvre des décisions en fonction de tels renseignements, et ce, en assumant toute conséquence éventuelle.
- 4.3. **Utilisation inacceptable.** Les utilisateurs du Site Web ne doivent pas tenter de, ni permettre à des tiers de, copier, reproduire, décompiler, décoder, décrypter, désassembler, enregistrer, altérer, fusionner, adapter, traduire ou reproduire quelconque partie du Site Web ou quelconque contenu accessible sur celui-ci, ni en créer des œuvres dérivées ou en effectuer la rétro-ingénierie.
- 4.4. **Modifications du Site Web.** Officevibe peut modifier le contenu, les caractéristiques et les fonctionnalités du Site Web en tout temps et sans préavis.
- 4.5. **Suspension temporaire du Site Web.** Officevibe pourrait, à l'occasion et à sa discrétion, suspendre ou limiter temporairement le Site Web, notamment dans le but d'effectuer des mises à niveau ou la maintenance de celui-ci.

#### **5. RENSEIGNEMENTS**

##### **Données client**

- 5.1. **Données client.** Le Client déclare et garantit qu'il a obtenu tous les droits nécessaires relatifs aux Données client. Le Client accorde à Officevibe un droit perpétuel, irrévocable et libre de redevances d'accéder, d'utiliser, de traiter, de copier, de distribuer, d'analyser,

d'exporter et d'afficher les Données client, seulement dans la mesure permise par la loi et lorsque raisonnablement nécessaire pour a) fournir, maintenir et améliorer les Services; b) prévenir ou résoudre des problèmes techniques ou relatifs au service, à la sécurité ou au soutien; c) créer des données anonymisées regroupées pour le « benchmarking » et le « marketing » conformément à la Politique sur la vie privée ou d) toute fin expressément autorisée par écrit par le Client. Ce droit s'applique aux données anonymisées provenant des Données client et à toute copie de sauvegarde des Données sur le client faite dans le cours normal des affaires, et ce, même après que le Client ait cessé d'utiliser les Services. Officevibe se réserve le droit de supprimer toute copie de tels Données client.

- 5.2. **Anonymat et confidentialité des Données client.** Les réponses aux sondages et aux questionnaires, les commentaires, les rétroactions et les suggestions fournis par le Répondant au Sondage sont anonymes et confidentiels, sauf si le Répondant au Sondage choisit de lever la confidentialité et l'anonymat de tels renseignements. Le Client reconnaît et convient que son droit de posséder des Données client et la capacité d'Officevibe de montrer ou de transférer les Données client au Client sont soumis au degré d'anonymat et de confidentialité établi par Officevibe ou indiqué par chaque Répondant au Sondage, le cas échéant.
- 5.3. **Protection des Données client.** Officevibe doit stocker et traiter les Données client conformément aux normes de sécurité de l'industrie et à la Politique sur la vie privée. Officevibe a mis en place des systèmes, des politiques et des procédures techniques, organisationnels et administratifs ainsi que d'autres mesures détaillées dans la Politique sur la vie privée afin d'assurer la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des Données client et de réduire le risque d'utilisation non autorisée des Données client ou d'accès non autorisé à celles-ci. Cependant, le Client reconnaît et convient que l'hébergement de données en ligne comprend des risques de divulgation, de perte ou d'exposition non autorisée, et assume ces risques lorsqu'il utilise la Plateforme Officevibe et y accède. Dans la mesure permise par la loi, Officevibe ne déclare pas et ne garantit pas que les Données client ne seront pas sujets à une utilisation ou à une divulgation non autorisée.
- 5.4. **Divulgence des Données client.** Sauf si Officevibe reçoit le consentement écrit préalable du Client, elle ne donnera pas intentionnellement accès aux Données client à tout tiers, à l'exception des fournisseurs de services tiers d'Officevibe dans le cadre de la prestation ou de l'amélioration des Services ou conformément à la Politique sur la vie privée. Avant de partager toute Données client avec un de ses fournisseurs de services tiers, Officevibe s'assurera que ce tiers adopte des pratiques raisonnables liées à la préservation de la confidentialité et de la sécurité des Données client et à la prévention d'accès non autorisé. Nonobstant ce qui précède, Officevibe peut divulguer des Données client lorsque la loi applicable ou une autorité légale ou gouvernementale compétente l'exige ou conformément à la Politique sur la vie privée. Sauf si la loi ou un jugement l'interdit, Officevibe doit fournir promptement un avis au Client concernant une telle demande par une autorité légale ou gouvernementale et elle doit collaborer raisonnablement avec le Client afin de tenter d'obtenir une ordonnance de protection ou de contester cette exigence de divulgation, et ce, aux frais du Client.

#### **Données sur l'utilisation du Site Web et de la Plateforme Officevibe**

- 5.5. **Données sur l'utilisation.** Le Client reconnaît et convient que, dans la mesure permise par la loi, les données regroupées provenant d'informations et de données télémétriques sur la façon dont les Utilisateurs accèdent au Site Web et à la Plateforme Officevibe et les utilisent (y compris, sans toutefois s'y limiter, les fonctionnalités et caractéristiques du Site

Web et de la Plateforme Officevibe utilisées par les Utilisateurs) appartiennent à Officevibe et ne sont pas des Données client.

### **Renseignements personnels**

- 5.6. **Renseignements personnels.** Lors de son utilisation des Services, le Client pourrait transférer des Données client à Officevibe qui contiennent des renseignements personnels. Officevibe accepte de recueillir et de traiter tout renseignement personnel et d'accéder à ceux-ci conformément à sa Politique sur la vie privée, laquelle peut être consultée à l'adresse [www.officevibe.com/privacy](http://www.officevibe.com/privacy). Le Client accepte le transfert, le traitement et le stockage des renseignements personnels et y consent conformément aux Conditions générales et à la Politique sur la vie privée.

### **Renseignements confidentiels**

- 5.7. **Renseignements confidentiels.** « **Renseignement confidentiel** » désigne tout renseignement non public, confidentiel et sensible, y compris les Renseignements sur le client, divulgué par une partie (la « **Partie émettrice** ») à une autre partie (la « **Partie réceptrice** ») et exclut tout renseignement qui :

- (i) est assujéti aux lois applicables sur la protection des données ou qui est accessible au public ou devient plus tard accessible au public autrement que par une violation des Conditions générales;
- (ii) est connu par la Partie réceptrice ou ses employés, agents ou représentants avant la divulgation ou est développé indépendamment par la Partie réceptrice ou ses employés, agents ou représentants après la divulgation; ou
- (iii) est subséquemment obtenu en toute légalité par la Partie réceptrice ou ses employés, agents ou représentants de la part d'un tiers sans obligation de confidentialité.

- 5.8. **Utilisation ou divulgation des Renseignements confidentiels.** La Partie réceptrice doit uniquement utiliser et divulguer les Renseignements confidentiels pour exercer ses droits et pour s'acquitter de ses responsabilités en vertu des Conditions générales. La Partie réceptrice doit exercer le même degré de prudence et de protection envers les Renseignements confidentiels qu'envers ses propres Renseignements confidentiels et doit en tout temps faire preuve de prudence et de diligence. La Partie réceptrice ne doit pas directement ou indirectement divulguer, copier, distribuer ou republier tout Renseignement confidentiel ou permettre à tout tiers d'y accéder. Officevibe peut toutefois divulguer des Renseignements confidentiels à ses fournisseurs de service tiers dans le cadre de la prestation ou de l'amélioration des Services. Dans ce cas, Officevibe s'assurera que ce tiers adopte des pratiques raisonnables afin de préserver la confidentialité et la sécurité des Renseignements confidentiels et de prévenir tout accès non autorisé. Nonobstant ce qui précède, la Partie réceptrice peut divulguer des Renseignements confidentiels lorsque la loi applicable ou une autorité légale ou gouvernementale compétente l'exige. La Partie réceptrice doit fournir promptement un avis à la Partie émettrice concernant une telle demande par une autorité légale ou gouvernementale et elle doit collaborer raisonnablement avec la Partie émettrice afin de tenter d'obtenir une ordonnance de protection ou de contester cette exigence de divulgation, et ce, aux frais de la Partie émettrice.

## **6. EXONÉRATION DE GARANTIE**

- 6.1. **Exonération de garantie.** OFFICEVIBE NE GARANTIT PAS QUE LE FONCTIONNEMENT DU SITE WEB ET DE LA PLATEFORME OFFICEVIBE NE

SERONT ININTERROMPUS, OPPORTUNS OU EXEMPTS DE DÉFAUT OU D'ERREUR. LE CLIENT CONVIENT QUE LE SITE WEB ET LA PLATEFORME OFFICEVIBE SONT FOURNIS « TELS QUELS » ET « TELS QUE DISPONIBLES », AVEC TOUS LES DÉFAUTS ET LES ERREURS, S'IL Y EN A. OFFICEVIBE NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION NI GARANTIE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UNE FIN PARTICULIÈRE.

## **7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

- 7.1. **Limite de responsabilité.** EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ CUMULATIVE ET GLOBALE D'OFFICEVIBE DÉCOULANT DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET DE LA POLITIQUE SUR LA VIE PRIVÉE OU LIÉE À CELLES-CI NE DOIT EXCÉDER LA PLUS ÉLEVÉE DES SOMMES SUIVANTES : I) LE MONTANT TOTAL PAYÉ PAR LE CLIENT EN VERTU DES PRÉSENTES DANS LES DOUZE (12) MOIS PRÉCÉDANT LE DERNIER ÉVÉNEMENT ENGAGEANT LA RESPONSABILITÉ OU II) 100 \$ CA. L'EXISTENCE DE PLUSIEURS RÉCLAMATIONS N'AUGMENTE PAS CETTE LIMITE.
- 7.2. **Exclusion.** EN AUCUN CAS OFFICEVIBE NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE ENVERS LE CLIENT POUR TOUTE PERTE DE PROFITS OU DE REVENUS OU POUR TOUT DOMMAGE CONSÉCUTIF, INDIRECT, PARTICULIER, ACCESSOIRE OU PUNITIF DÉCOULANT DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES OU LIÉ À CELLES-CI, PEU IMPORTE LA CAUSE, QUE CE SOIT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT, D'UNE RESPONSABILITÉ DÉLICTEUELLE OU DE TOUTE AUTRE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, ET QUE LA PARTIE AIT ÉTÉ AVISÉE OU NON DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, SAUF EN CAS D'UNE FRAUDE COMMISE PAR OFFICEVIBE OU D'UNE INCONDUITE VOLONTAIRE DE LA PART D'OFFICEVIBE.
- 7.3. **Consultant.** Si le Client engage les services d'un consultant pour la mise en œuvre et l'utilisation de la Plateforme Officevibe, Officevibe ne peut être tenue responsable de ces services.

## **8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET RÉTROACTION**

- 8.1. **Droits réservés.** Officevibe conserve tous les droits, titres et intérêts relatifs au Site Web et à la Plateforme Officevibe et aux données auxquelles le Client accède en utilisant le Site Web et la Plateforme Officevibe qui ne constituent pas des Données client. Les présentes Conditions générales n'accordent aucun droit de propriété intellectuelle au Client sur le Site Web ou la Plateforme Officevibe ni sur les logos et les autres marques de commerce.
- 8.2. **Indemnisation.** Sous réserve de l'article 7 (Limitation de responsabilité), Officevibe défendra, indemnisera et tiendra indemne le Client et ses dirigeants, administrateurs, actionnaires, sociétés affiliées, filiales, agents, successeurs et ayants droit contre tous Dépens de tiers, y compris les intérêts courus, à l'exception des Frais juridiques de tiers, à condition toutefois qu'Officevibe n'ait aucune responsabilité si les Dépens de tiers contre le Client résultent a) des Données client; ou b) d'une modification, d'une combinaison ou d'un développement de la Plateforme Officevibe qui n'est pas effectué par Officevibe. Le Client doit promptement fournir à Officevibe un avis écrit concernant toute Réclamation de tiers pour préjudice indemnisable et permettre à Officevibe d'assumer la défense exclusive et le contrôle de ce litige. Le Client doit également collaborer avec Officevibe en répondant à toute demande raisonnable de cette dernière pour la défense et le règlement d'une telle affaire. Les définitions suivantes s'appliquent au présent paragraphe :

- (i) « **Dépens de tiers** » désigne toute somme accordée ou versée pour le règlement de toute Réclamation de tiers pour préjudice indemnisable.
- (ii) « **Frais juridiques de tiers** » désigne les frais remboursables raisonnables encourus lors de la défense d'une Réclamation de tiers pour préjudice indemnisable ou lors de toute enquête ou négociation, y compris les droits de dépôt exigés par un tribunal, les frais de justice, les frais d'arbitrage, les indemnités de témoins, les honoraires et débours d'avocat ou de tout autre professionnel; et
- (iii) « **Réclamation de tiers pour préjudice indemnisable** » désigne toute action, poursuite, réclamation, enquête ou procédure judiciaire, administrative ou arbitrale, exercée contre le Client et liée à une réclamation de tiers prétendant que le logiciel utilisé dans la Plateforme Officevibe enfreint les droits de propriété intellectuelle de ce tiers;

8.3. **Rétroaction.** Toute rétroaction ou suggestion envoyée par le Client à Officevibe ou partagée par le Client avec Officevibe pour améliorer la Plateforme Officevibe ou le Site Web peut être utilisée par Officevibe. Dans ce cas, le Client accorde à Officevibe un droit illimité, irrévocable, perpétuel, cessible, transférable et libre de redevances d'utilisation de ces rétroactions ou de ces suggestions pour quelque fin que ce soit, et ce, sans aucune obligation d'indemnisation au bénéfice du ClientOfficevibe.

## **9. DURÉE**

9.1. **Durée.** Ces Conditions générales entrent en vigueur à compter de la date de la première utilisation ou consultation de la Plateforme Officevibe ou du Site Web par le Client ou par un utilisateur du Site Web, selon le cas, jusqu'à ce qu'elles soient résiliées par l'une des parties conformément au paragraphe 9.2 (la « **Durée** »).

9.2. **Résiliation.** Les présentes Conditions générales peuvent être résiliées :

- (i) en tout temps par le Client s'il annule les Services par l'intermédiaire de son compte Officevibe ou par l'entremise d'un représentant du service à la clientèle d'Officevibe;
- (ii) en tout temps par Officevibe si le Client viole de façon substantielle l'une de ses obligations en vertu des présentes Conditions générales. Si cette violation est réparable, les Conditions générales peuvent être résiliées si la violation n'est pas réparée quinze (15) jours après qu'Officevibe l'ait signalée. À des fins de clarté, toute violation des paragraphes 2.5 (Utilisation inacceptable) et 2.8 (Conduite inacceptable des Utilisateurs) par le Client est réputée être une violation substantielle des présentes Conditions générales;
- (iii) par Officevibe si le Client n'effectue pas un paiement des Frais de service; ou
- (iv) par Officevibe par souci de commodité suivant un préavis d'au moins trente (30) jours dans le cas d'un abonnement mensuel ou d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours dans le cas d'un abonnement annuel.

9.3. **Non-remboursement dans le cas d'une résiliation.** Le paragraphe 3.4 (Non-remboursement) s'applique, quelle que soit la cause de la résiliation.

9.4. **Survie.** Les paragraphes 2.5 (Utilisation inacceptable), 2.8 (Conduite inacceptable des Utilisateurs), 2.9 (Indemnisation par le Client), 5.1 (Données client), 5.4 (Divulgence des Données client), 5.5 (Utilisation des données), 5.6 (Renseignements personnels), 5.7

(Renseignements confidentiels), 5.8 (Utilisation ou divulgation des Renseignements confidentiels), 6 (Exonération de garantie), 7 (Limitation de responsabilité), 8 (Propriété intellectuelle et Rétroaction), 9 (Durée) et 10 (Général) doivent survivre à la résiliation des présentes Conditions générales.

## 10. **GÉNÉRAL**

- 10.1. **Publicité.** Le Client accorde à Officevibe le droit d'utiliser le nom et le logo du Client comme point de référence à des fins de commercialisation et de promotion. Si le Client souhaite limiter ce droit, il doit en aviser Officevibe en envoyant un courriel à l'adresse : [legal@officevibe.com](mailto:legal@officevibe.com).
- 10.2. **Loi et compétence applicables.** Les présentes Conditions générales sont régies exclusivement par les lois de la province de Québec, au Canada, sans égard à : a) tout conflit de principe juridique qui appliquerait les règles juridiques de fond d'une autre autorité législative aux droits ou des responsabilités des Parties; b) la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises de 1980; ou c) toute autre loi internationale. Les Parties conviennent que tout litige lié de quelque façon que ce soit aux présentes Conditions générales doit être porté devant les tribunaux du district judiciaire de Montréal dans la province de Québec, au Canada et renoncent à toute opposition concernant la convenance ou la commodité de ces tribunaux.
- 10.3. **Exécution en nature.** Nonobstant toute autre disposition des présentes Conditions générales, chaque Partie reconnaît et convient qu'une partie non fautive peut, advenant toute violation des présentes Conditions générales, chercher à faire immédiatement respecter les présentes Conditions générales au moyen d'une exécution en nature ou d'une injonction, sans être tenue de verser un cautionnement ou une autre garantie.
- 10.4. **Force majeure.** Sauf ce qui est expressément prévu dans les présentes Conditions générales, Officevibe n'est pas responsable des manquements ou des retards dans l'exécution de ses obligations en cas d'événements imprévisibles et inévitables, y compris les causes extérieures ayant les mêmes caractéristiques (une « **Force majeure** »), ce qui comprend les attaques par déni de service, les manquements de la part d'un tiers fournisseur de services d'hébergement ou de services publics, les grèves, les pénuries, les émeutes, les incendies, les actes de la nature, les guerres, le terrorisme et les mesures gouvernementales.
- 10.5. **Respect des délais.** Le respect des délais est un élément essentiel des présentes Conditions générales et de chaque partie de celles-ci.
- 10.6. **Absence d'autres ententes.** Les présentes Conditions générales constituent l'intégralité de l'entente entre les Parties relative à l'objet des présentes et remplacent les offres (orales ou écrites), accords, déclarations, conditions, garanties, engagements et toute autre communication entre les Parties liées aux présentes.
- 10.7. **Avis.** Officevibe peut envoyer des avis par courriel conformément aux présentes Conditions générales aux personnes désignées par le Client. Le Client peut envoyer des avis à Officevibe par courriel conformément aux présentes Conditions générales à l'adresse [legal@officevibe.com](mailto:legal@officevibe.com). Les avis seront réputés être reçus vingt-quatre (24) heures après leur envoi.
- 10.8. **Ayants droit et successeurs.** Les présentes Conditions générales lient les successeurs et ayants droit des parties et s'appliquent au bénéfice de ceux-ci.

- 10.9. **Renonciation.** Aucune renonciation par l'une des Parties de tout défaut d'exécution de la part de l'autre Partie ne sera réputée être une renonciation à tout autre manquement ou défaut subséquent par la Partie défaillante.
- 10.10. **Dissociabilité.** Dans la mesure permise par la loi applicable, les Parties renoncent par les présentes à toute disposition législative qui rendrait toute disposition de ces Conditions générales invalide ou autrement inapplicable de quelque façon que ce soit. Si une disposition des présentes Conditions générales est déclarée invalide ou autrement inapplicable, cette disposition devra être interprétée conformément à son but dans toute la mesure permise par la loi applicable, et les dispositions restantes des présentes Conditions générales demeureront pleinement en vigueur.
- 10.11. **Exportation de technologies.** Le Client ne doit pas exporter tout logiciel fourni par Officevibe ou l'envoyer de toute autre façon à l'extérieur du Canada ou des États-Unis, sauf conformément aux lois et règlements canadiens et américains applicables. Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, le Client ne doit pas permettre à un tiers d'utiliser le Site Web ou la Plateforme Officevibe ou d'y accéder depuis un pays soumis à un embargo par le Canada ou les États-Unis ou d'exporter ces logiciels vers de tels pays.
- 10.12. **Modifications.** Officevibe peut modifier les Conditions d'utilisation d'Officevibe de temps à autre sur son Site Web. En cas de telles modifications, le Client accepte d'agir de bonne foi si Officevibe demande que certaines modifications soient apportées aux présentes Conditions générales relativement à ce qui précède.